

NIVEAU DE BASE DE CONNAIS-

SANCES signifie des connaissances destinées à répondre à des exigences et à des fonctions normales relatives à la vie courante. Ce niveau n'est pas normalement relié à l'emploi.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE DE

CONNAISSANCES signifie des connaissances destinées à répondre à des exigences de travail dans une langue étrangère. Il est prévu que ce niveau de formation dépasse nettement les exigences de la vie courante, sans exiger toutefois de connaissances hautement spécialisées.

NIVEAU AVANCÉ DE CONNAIS-

SANCES signifie des connaissances destinées à répondre à des exigences de travail précises et très spécialisées, dans une langue étrangère.

FORMATION À PLEIN TEMPS

signifie la formation dans une langue étrangère donnée au moins pendant quatre heures de cours par jour, et ce, de façon continue. L'employé est entièrement dégagé de ses fonctions pendant cette période.

FORMATION À TEMPS PARTIEL

signifie la formation dans une langue étrangère donnée selon une fréquence et avec des exigences d'assiduité moins grandes qu'une formation à plein temps. Cette formation peut avoir lieu pendant les heures normales de travail ou en-dehors de ces heures, l'employé intéressé continuant à être affecté à sa direction actuelle ou à remplir ses fonctions dans sa mission.

FORMATION PAR IMMERSION

signifie une formation à plein temps offerte dans un milieu totalement étranger.